

réponse	Vous êtes :	Vous êtes : [Autre]	Avez-vous des remarques complémentaires ?
214	Autre	retraité police municipale	revoir pour la police municipale la rémunération et les missions
358	Autre		<p>J'ai répondu à ce questionnaire pour soumettre une idée. Fusionner l'Administration Pénitentiaire, dont je fais partie, et la Police Nationale.</p> <p>Un des gros malaises au sein de la PN est la difficulté de muter, notamment de Paris en province. Chose aisée au sein de l'AP. L'AP quand à elle souffre d'une manque de missions intéressantes et variées, d'où une grande fuite de ses personnels vers la PM, entre autres.</p> <p>Fusionner les deux corps pourrait permettre aux Policiers de rentrer plus vite chez eux en choisissant un établissement pénitentiaire ou un PREJ au bout de X années + petite formation (et redemander en mutation un commissariat au bout de X années) et permettre aux surveillants de demander un commissariat en mutation après X années en établissement, après concours interne et formation. Garder un point d'entrée cat.C pour la PN grâce à la "Police Pénitentiaire".</p> <p>Mutualisation des services, donc économies au niveau Administrations centrales/Ministères.</p>
799	Autre	Garde Champêtre	<p>Le statut de garde champêtre permet actuellement de travailler en civil en apposant simplement une plaque en métal comme mentionné dans l'article R522-1 du CSI, très efficace afin de lutter contre les incivilités et notamment en matière environnementale.</p> <p>Une uniformisation de la tenu de notre profession ne me semble donc pas judicieux.</p> <p>De plus les véhicules des gardes champêtres ne sont pas autorisés à utiliser un avertisseur sonore et lumineux bleu destiné aux véhicules prioritaires, qui rend l'interception de véhicule en infraction difficile.</p>
884	Autre	Policiere municipale	<p>La police municipale ne possède pas de directeur au niveau national. Les textes de lois restent flous quand aux prérogatives et missions de la police municipale. Il faudrait des écoles spécialement conçu pour la police municipale. La formation initiale dure 16 semaines alors qu'elle peut-être réduite de moitié. Une création d'un référentiel de tenue, d'armement, de matériel serait intéressant pour négocier financièrement avec un partenaire unique.</p>
2985	Autre	citoyenne	<p>citoyenne lambda.. donc mon avis est de l'extérieur.. considération respect soutien.. les moyens humains et matériels sont plus qu'importants pour assurer la sécurité du pays et celle des forces de l'ordre..</p> <p>il est URGENT de considérer nos Forces de l'Ordre en souffrance depuis trop longtemps.. le compteur de la honte porte malheureusement bien son nom ! HONTE aux politiques passés et présents de manquer à leurs responsabilités quant à la sécurité des Policiers en uniforme ou en civil.. et à leurs conditions de travail plus que minables ! un bon coup de poing sur la table pour remettre de l'ordre dans l'Hexagone s'affère plus qu'urgent !</p>
5832	Autre		Arrêter de considérer votre police comme du betaille avant le point de non retour
8095	Autre	Officier Police Nationale démissionnaire	<p>Entre 1992 et 2008, j'ai assisté au naufrage de la Police Nationale : nivellement par le bas du recrutement, disparition de la spécialisation de Police Judiciaire, réformes délirantes, accroissement de la charge de travail, réduction des effectifs, formation continue absente, conditions matérielles indignes, mépris voire harcèlement moral et incompétence du corps dit de "conception". après 16 ans de services et un burn-out : aucune aide médico-sociale ni reconversion professionnelle.</p> <p>Disponibilité puis démission. Sans l'aide financière de ma famille, je serais allée grossir les rangs de mes collègues suicidés.</p>

réponse	Vous êtes :	Vous êtes : [Autre]	Avez-vous des remarques complémentaires ?
9674	Autre	SCIENTIFIQUE	Je souhaiterais un VRAI statut pour les scientifiques Les scientifiques ne sont pas considérés comme des actifs mais comme des administratifs! Les astreintes sont éprouvantes et aucune reconnaissance de la pénibilité (confrontation à la mort, à la détresse des familles, pas de cellule psy mise en place) Toutes les missions scientifiques se font sur le terrain (vol par effraction, découverte de cadavre) Pourquoi nous refuse t on en statut adapté La fuite vers d autres administrations et la démotivation semblent inéluctables Les scientifiques ne représentent qu 1% de la police nationale mais nous sommes la vitrine de celle ci Nous souhaitons une reconnaissance!
10687	Autre	Adjoint technique de la police na	Pas assez de reconnaissance pour le personnels civils malgré le travail accomplie. Nous pouvons travaillé pendant des mois sans 1 seul jour de repos.
10779	Autre		Une hiérarchie plus à l'écoute et plus respectueuse
11243	Autre	Fonctionnaire de Police technique	Reconnaissance d'un statut pour les personnels de police scientifique ! Même si nous portons le titre de policiers scientifique nous avons un statut de sédentaire et sommes considérés comme des administratifs. Nous effectuons de très nombreuses heures supplémentaires, nous déplaçons seul lors des astreintes (même si nous ne devrions pas mais si les constatations ne sont pas faites c'est pénalisant pour la victime et une faute soulignée par l'administration qui pourtant ne nous met pas les effectifs de sécurisation à notre disposition). Nous sommes confronté à la misère, la mort, la violence en permanence, participons aux autopsies et pourtant on nous considère comme "administratifs", à l'inverse quand il s'agit de faire les constatations sur les scènes de crime alors là nous devons être "actifs" et présent immédiatement ! Ce travail mérite la reconnaissance de la pénibilité ! Je ne me vois pas partir à 62ans près mes collègues "vrais policiers" à 58ans !
11246	Autre	Douanier	Non.
11291	Autre	Gardien stagiaire	Adapter les fichiers de police au PM afin d'être autonome. Adapter la législation sur l'article 78-6 du CPP délictuel après l'ordre de l'OPJ conformément aux dispositions du transport article L2241-2 du code des transports
11848	Autre	Administratif en CRS	Le personnel administratif en CRS n'est pas respecté...n existe pas dans le règlement
13292	Autre	Adjoint de sécurité	Une facilité à l'évolution du statut d'adjoint de sécurité vers gardien de la paix, des habilitations aux armements collectif pour les ads comme les gav en gendarmerie, une revalorisation du statut et des droits, une revalorisation de la paye, une possibilité de passerelle ou de détachement vers des corps comme la police municipale ou autres pour les ads en fin de carrière et / ou remplissant certain critère.